

# Xonrupt - Longemer

Bulletin Municipal

DEPARTEMENT DES VOSGES  
CANTON DE GERARDMER  
REPUBLIQUE FRANÇAISE  
*Mairie de Xonrupt - Longemer*

Téléphone :  
03. 29. 63. 07. 24

Télécopie :  
03. 29. 63. 65. 50

Courriel :  
[accueil.mairie@xonrupt.fr](mailto:accueil.mairie@xonrupt.fr)



# INFOS PRATIQUES

## ■ Horaires d'ouverture de la mairie au public

Lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30  
Samedi de 9h à 12h  
Tél. : 03 29 63 07 24 – Fax : 03 29 63 65 50

## ■ La Poste

Les travaux de rénovation engagés au bureau de poste de Gérardmer engendrent la fermeture de celui-ci.

La clientèle géromoise est accueillie pour les opérations bancaires au bureau de poste de Xonrupt qui, pour cette période occasionnelle, est ouvert de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Ces horaires seront appliqués entre le 15 septembre et le 24 octobre 2017.

A l'issue de ces travaux les horaires reprendront du lundi au vendredi de 14h à 16h30 – Tél. : 03.29.63.11.03

## ■ Pharmacie des Lacs

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h – Tél. : 09.83.00.09.11

## ■ Médecin

Docteur JAEGLE – Tél. 03.29.63.06.33  
Médigarde : de 20h à 8h week-end et jours fériés.  
Tél. 0820.33.20.20

## ■ Infirmière

Emilie DUMAY  
Tél : 06.74.37.83.32  
1359 A, route de Colmar  
du lundi au vendredi 8h30 – 9h15  
A domicile sur rendez-vous

## ■ Urgences

Hôpital de Gérardmer de 9h à 19h  
tous les jours – Tél. 03.29.60.29.35

## ■ Service eau-assainissement

En cas d'urgence : 06 80 00 79 39 – 24h/24

## ■ Dates des permanences du conciliateur de justice

M. JUNK, conciliateur de justice reçoit en 2017 de 8h30 à 11h30, les vendredis :  
08 et 22 septembre, 13 et 27 octobre, 10 et 24 novembre, le 8 décembre  
En Mairie de Gérardmer - Salle des Armes.  
Renseignements au 03.29.60.60.60

## ■ Déchetterie Intercommunale de la HEUNOTTE à Gérardmer

HORAIRES D'OUVERTURE ETE :  
Période du 15 mai au 15 octobre  
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 17h à 19h  
Le samedi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h  
Le dimanche de 10h à 12h



**FLASHEZ-MOI !**  
Continuez à suivre les actualités de Xonrupt-Longemer avec votre smartphone !



**REJOIGNEZ-NOUS !**  
Suivez l'actualité récente sur notre nouvelle page Facebook :  
[www.facebook.com/xonrupt](http://www.facebook.com/xonrupt)

## HORAIRES D'OUVERTURE HIVER :

Période du 16 octobre au 14 mai  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h  
Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h  
Le dimanche de 10h à 12h

## ■ Recyclerie intercommunale 17, chemin des Granges Bas à Gérardmer

Ouverture du magasin :  
Mercredi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18 h  
Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h  
Renseignements au 03.29.42.03.74

## ■ Dates des collectes de sang

Uniquement don de sang total en observant un délai de 8 semaines entre 2 dons.

En salle - équipes mobiles de Nancy

- GERARDMER :  
Mercredi 11 octobre de 8h30 à 12h et de 16h à 19h30 ESPACE TILLEUL
- XONRUPT :  
Jeudi 21 décembre de 16h à 19h30 SALLE POLYVALENTE.

# RUBRIQUE ETAT CIVIL

## NAISSANCES

- Le 10 juin 2017 à REMIREMONT – Léo André Aimé SAUGUES de Stéphane Pierre Maurice SAUGUES et Séverine Régine Madeleine BRICHE, domiciliés à XONRUPT-LONGEMER, 13 lotissement Les Fies.
- Le 23 juin 2017 à REMIREMONT – Morgan Maxime Laurent LAMART de Vincent Bruno Laurent LAMART et de Emilie Anne-Marie DUMAY, domiciliés à XONRUPT-LONGEMER, 6 bis rue du Hohneck.
- Le 1<sup>er</sup> juillet 2017 à REMIREMONT – Inès SEREX de Oscar Ivan SEREX et de Pauline Sophie PIERRAT, domiciliés à XONRUPT-LONGEMER, 10 impasse de la Vologne.
- Le 7 juillet 2017 à EPINAL – Thaïs Dorothée Clara HERMANN de Jérémy Pierre Henri HERMANN et de Elodie Christine Aline VOINSON, domiciliés à XONRUPT-LONGEMER, 2404 route du Lac
- Le 12 août 2017 à EPINAL – Ewen POINSIGNON de Christophe POINSIGNON et de Marie-Laure Emilie Salvatrice LAMBERT, domiciliés à XONRUPT-LONGEMER, 22 rue du Hohneck

- Le 13 août 2017 à REMIREMONT – Louis Raphaël Gabriel Guy BEMER de Clément Adrien BEMER et de Charlotte Sophie DESMARET, domiciliés à XONRUPT-LONGEMER, 4 rue des Blanchisseurs
- Le 14 août 2017 à REMIREMONT – Clélia Aurélie GEHIN de Jean-Michel Benjamin GEHIN et de Marion Sybille VOIRIN, domiciliés à XONRUPT-LONGEMER, 480 route du Lac.

## MARIAGES

- Le 22 juillet 2017 – Jocelaine Raymonde SANGUISTO, retraitée, et Marie-Laure Emilie Marie MOREL, assistante des ventes, domiciliées à XONRUPT-LONGEMER – 238 route des 4 Feignes.
- Le 19 août 2017 – Jérémy Michel Jean-Luc HOUSSIN, technicien en système d'alarme et Anaïs Cherry Bobbie ANCEL, opticienne, domiciliés à MONDICOURT (Pas de Calais) 13 rue de la Gare, en résidence à XONRUPT-LONGEMER – 3 rue des Blanchisseurs

## DÉCÈS

- Le 2 septembre 2017 à GERARDMER - Frédéric Joseph Désiré ANCEL, 54 ans, domicilié à XONRUPT-LONGEMER – 2236 route de Colmar.
- Le 8 septembre 2017 à NANCY – Maurice Camille POIROT, 83 ans, domicilié à XONRUPT-LONGEMER, 767 route du Valtin.



Septembre 2017

Chères Xonrupéennes, chers Xonrupéens,

Les saisons se suivent mais ne se ressemblent pas !

L'été, cette année, était en avance puisque nous l'avons eu ce printemps. Malheureusement, la belle saison a été trop souvent ponctuée de pluie et de températures très variables entraînant une fréquentation plutôt moyenne et des séjours raccourcis par périodes.

C'est dommage pour tous : vacanciers, commerces locaux et habitants.

Cela n'a pas empêché la commune de poursuivre ou de finaliser les travaux engagés : la pose de la signalétique d'intérêt local d'une part et d'autre part la première tranche de réhabilitation du lotissement de la Graingeotte qui semble donner satisfaction aux usagers et améliore le cadre de vie de ce secteur. A poursuivre.

Vous avez également pu constater l'avancement des travaux de la crèche-cantine avec l'intervention impérative des entreprises pendant la fermeture. Les travaux sont bien menés par les architectes et l'ensemble doit être terminé pour la fin de l'année.

Bonne avancée également des travaux de réaménagement du camping avec des bâtiments qui prennent forme comme vous pouvez le vérifier. C'est un dossier complexe et difficile et nous sommes impatients d'en voir l'aboutissement.

Nous venons de recruter une directrice qui a pris ses fonctions le 14 septembre. Elle va pouvoir s'impliquer dans la réalisation de cet aménagement et envisager la gestion future de notre camping. Il s'agit de madame Sofie DE CLERCQ à qui nous souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans ses fonctions de développement et de commercialisation du projet.

Comme chaque année, de nombreuses manifestations estivales ont eu lieu sur notre commune.

Elles ont pu se dérouler dans de bonnes conditions malgré une météo pas toujours clémente.

Merci et bravo à toutes les associations organisatrices et merci aux nombreux bénévoles sans qui ces manifestations ne pourraient avoir lieu. Elles participent largement à la promotion de notre territoire. A tous, nous vous disons, à l'année prochaine.

La rentrée scolaire s'est déroulée sans changement que ce soit au niveau des enseignants ou au niveau des rythmes scolaires. Nous n'avons pas voulu précipiter les choses sans connaître les éléments financiers et techniques d'éventuelles modifications. Une concertation sera engagée avec les représentants de parents d'élèves, les enseignants et les élus afin d'envisager la rentrée de septembre 2018.

Je souhaite à tous un bel automne ensoleillé, comme nous les aimons avec ses superbes couleurs favorables aux magnifiques photos que l'on peut en attendre.

Bonne lecture à toutes et à tous !

Michel BERTRAND



## Renouvellement du Label « Famille plus »

Depuis 2014 la commune de Xonrupt-Longemer est labellisée Famille Plus « Nature ».

Ce label a pour objectif de valoriser les communes ayant engagé une démarche globale en faveur de l'accueil des enfants et des familles. L'office du tourisme intercommunal des Hautes Vosges collabore avec les élus à cette démarche de même que certains prestataires touristiques locaux désireux d'améliorer leur offre famille (restaurateurs, hébergeurs, commerçants, prestataires d'activités, ...).

Ce label est décerné pour 3 ans. Pour le conserver, les stations Famille Plus doivent sans cesse s'améliorer. Afin de poursuivre cet engagement, Mr Pascal FAVIER, consultant au cabinet Cimbô Conseils, a procédé à son audit de renouvellement le 19 juillet dernier en compagnie de représentants de l'office du tourisme et d'élus.

Le but de cette journée consiste non seulement au contrôle des normes du label mais aussi à accompagner les équipes autour des projets en apportant des idées et les expériences d'autres structures. C'est à la fois une norme et un outil afin d'améliorer l'offre « destination famille ».

Au niveau communal des actions ont été menées ces trois dernières années :

- Installations de tables à langer dans les espaces sanitaires
- Création d'une aire de jeux au centre du village
- Signalétique de l'aire de jeux, des WC publics et zone de change bébé.
- Organisation de rencontres sportives (tournoi de pétanque, Beach volley, ...) et d'animations (chasse à l'œuf à Pâques, sorties kayak sur le lac, ...)

Grâce à l'avis favorable de Mr FAVIER la commission a approuvé le renouvellement du label pour une durée de trois ans.



## Info Agrilocal

La collectivité s'est inscrite sur le site « AGRILocal 88 » concernant la restauration scolaire.

Nous sommes la première commune du département à adhérer à ce service gratuit mis en place par le Conseil Départemental en partenariat avec la Chambre d'Agriculture qui met en relation les acheteurs publics avec des fournisseurs locaux.

En collaboration avec l'agent de restauration nous allons introduire, petit à petit, une production locale et bio dans les menus du restaurant scolaire.

*A suivre dans le prochain bulletin...*

## Rappel : la bonne habitude, le bon geste !

Le dépôt de déchets (recyclables ou non) à côté des conteneurs est un acte d'incivisme caractérisé et peut être verbalisé selon la loi sur les dépôts sauvages. Il pénalise les autres usagers en souillant ce lieu collectif et représente un coût pour la collectivité.

**Les cartons doivent être déposés à la déchèterie** (adresses pages 13 et horaires de Gérardmer page 2). **Si vous êtes commerçant, ils sont ramassés gratuitement** par la com com des Hautes Vosges, il suffit de vous inscrire :

Accueil bureaux :

**44, rue Charles de Gaulle - 88400 Gérardmer**

Adresse postale :

**Communauté de Communes des Hautes Vosges - BP 60091 - 88403 Gérardmer Cedex**

**Tél. : 03 29 27 29 04**

**Mail : [contact@cchautesvosges.fr](mailto:contact@cchautesvosges.fr)**



## Balade florale pour le jury

### TERRASSES BALCONS FENETRES

- 1 – Marie-Christine et Roger JACQUEL
- 2 – Marilou LALEVEE
- 3 – Maryse et Roger CUNY
- 4 – Marie-Hélène MULLER
- 5 – Antoinette PIERRAT

#### Hors concours :

- M. et Mme Jacky BESSE

### MAISONS AVEC JARDIN

- 1 – Irène et Guy POUCHAIN
- 2 – Simone et Jean-Pierre BERTRAND
- 3 – Colette AUBERT
- 4 – Nathalie KEUSCH
- 5 – Michèle ROUTIER

#### Hors concours :

- M. et Mme Pierre MECHET
- M. et Mme Fernand RAVIGNEAUX
- M. et Mme Bernard CHARTIER
- Mme Geneviève PERRIN (Mimi)

### HÔTEL

- 1 – LA VALLEE : Nathalie KEUSCH

Mercredi 9 août, le jury des maisons fleuries a parcouru, de long en large, le village afin de procéder au classement des maisons fleuries. Comme tous les ans, le choix s'est avéré difficile, chacun rivalisant d'originalité.

Outre les concurrents préalablement inscrits, le jury a remarqué quelques belles réalisations qui méritent encouragements et récompenses. Le fleurissement et l'entretien des maisons et propriétés sont un atout pour notre commune.

**Félicitations à tous.**



Les NAP 2016 – 2017 (Nouvelles Activités Périscolaires) représentent une moyenne de participation effective de 25 enfants en maternelle (60% de l'école maternelle) et 38 en élémentaire (37% de l'école élémentaire) soit 50% de l'école primaire des 2 lacs.

## Les NAP en résumé

### Jeux d'antan avec Angélique

Pour ma part, j'ai travaillé sur les activités ludiques. Ce thème étant très vaste, j'ai donc essayé d'amener de plus petits thèmes selon les cycles, les jeux d'antan (chamboulé-tout, billes, cordes à sauter, course en sac...) mais aussi jeux de balles, jeux de rôles et d'expressions (imitations, mimes, devinettes...) ou encore jeux d'orientation ou d'observation (course d'orientation, rallye-photo...)

La ludothèque de Gérardmer, notre partenaire que nous remercions, ne manque pas d'idées de jeux et de conseils sur les thèmes proposés.

### Les maternelles de Sandrine

J'ai encadré les enfants dans le cadre des activités ludiques et loisirs sportifs. Dans un premier temps, nous avons organisé des petits jeux en plein air qui reprennent les différents objectifs des NAP : courses de relais, béréty avec couleur, le petit voyageur, les déménageurs... nous aimons terminer nos séances par des petites chansons combinant des actions.

Dans un deuxième temps, nous avons pu expérimenter différents jeux de construction et de plateau : bingos, lotos, contraires, triominos juniors couleurs et numéros, courses de Mickey, Miss Kipik.

Lors de ces différents jeux, nous avons pu avoir une approche de la langue anglaise, ce qui a beaucoup plu aux enfants car cela reste un moment enthousiaste et ludique.

### Les tabliers d'Evelyne

Evelyne a prévu de confectionner un tablier de cuisine avec les enfants de la grande section de maternelle.

Les enfants ont choisi leur tissu, tracé chaque élément, les attaches ainsi que la poche.

Sous la direction et la surveillance d'Evelyne, les pièces du tablier ont été cousues à la machine par chacun des enfants, tout au long des 2 mois nécessaires à la confection des tabliers.

Et ce n'est pas peu fier, que chacun est sorti de l'école ce lundi 11 juin, revêtu de son superbe tablier.

### Philippe et le sport

Dans un esprit de découverte et de loisirs sportifs, les enfants ont pu découvrir de nouvelles activités sportives comme l'ultimate et l'unihockey.



Ils ont également pratiqué des activités plus conventionnelles comme le tennis, le mini foot, le basket et le handball... dans un esprit de mouvement, de respect des règles en opposition collective et individuelle.

### L'expression d'Hortense

Les enfants de l'école élémentaire ont révélé leur talent en peinture, se sont exercés au pliage de serviettes en vue de la déco de table de Noël et ont découvert le quilling, qui est un mélange de calligraphie et de papier, pour la fête des mères.

A ces activités créatives et épanouissantes, se sont ajoutés différents jeux qui ont permis le développement de l'expression verbale, corporelle, individuellement ou en groupe.



## LES REPORTERS EN HERBE

### Suite du projet « Manger Local c'est idéal »

avec M<sup>me</sup> Dreux et M<sup>me</sup> Clair

Nous sommes allés au Refuge du Sotré pour dormir une nuit. La première journée nous nous sommes rendus à la chèvrerie du Brabant pour une dégustation de fromage de chèvre.

Nous avons marché du lac de Blanchemer au Sotré, puis nous avons pique-niqué. Ensuite nous sommes allés faire une petite marche autour du Sotré accompagnés par l'association « ETC...terra ». Le soir nous avons mangé et participé à une veillée. Le lendemain matin on a fait une randonnée puis on a pique-niqué au Sotré. Ensuite nous avons fait nos valises. Nous avons assisté à la traite des vaches puis nous avons pris le bus pour aller au musée du munster.

Pour conclure notre projet nous avons fait une exposition sur toutes les étapes de « Manger Local c'est idéal ».

Ce projet m'a beaucoup plu. L'idée de travailler sur des produits locaux était intéressante. J'ai appris beaucoup de choses. C'était génial !

Erwan



### Rentrée scolaire

Les enfants des écoles des 2 lacs ont retrouvé leurs cartables et leurs enseignants.

En effet l'équipe enseignante reste la même que l'an dernier. En maternelle, l'effectif est de 39 élèves pour ce début d'année, partagé en 2 classes : 20 Tout-petits et petits avec Corine CROUVEZIER directrice et 19 Moyens et grands avec Linda VIRY.

Les enseignantes peuvent toujours compter sur le soutien des 3 ATSEM, Martine, Christelle et Murielle.

L'école élémentaire compte, quant à elle, 95 élèves répartis en 4 classes d'environ 24 élèves chacune. M<sup>me</sup> CLAIR prend en charge 19 CP et 5 CE1, M PELLIER MERMIN : 11 CE1 et 12 CE2, M<sup>me</sup> DREUX : 11 CE2 et 13 CM1 et M<sup>me</sup> SUREL : 6 CM1 et 18 CM2.

La journée de décharge de direction de M PELLIER MERMIN est assurée par M<sup>me</sup> MARTINEZ Julie.

Bonne année scolaire à tous.





Biathlon – le 28 août 2017



Les Beauquillons – les 22/07 et 15/08



Les Brocs du Lac – le 13 août 2017

# PHOTORAMA



Chants Belges Voce Caelesti  
le 29 juillet 2017



Saut à ski  
le 28 juillet 2017



Le tir à l'arc



Concert suédois – le 07 juillet 2017



Les Foulées de L



CROSA sport village nature  
du 23 au 25 juin 2017



Le marché bio les mercredis  
du 12/07 au 23/08



Xonrupt à la pétanque



Les Chevalets en Liberté  
du 07 au 15 juillet 2014/7



Grand prix cycliste – le 19 août 2017



– le 23 juillet 2017



Duathlon – le 24 juin 2017

Xterra – 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2017



Longemer – le 06 août 2017



Ramène ta graine  
le 19 août 2017

Perce neige  
les 5 et 6 août 2017



Trace vosgienne – les 29 et 30 juillet 2017



e



## Travaux d'aménagement de bourg : La Graingeotte

Depuis de nombreuses années les riverains du lotissement de la Graingeotte réclamaient des trottoirs dignes de ce nom pour leur quartier.

Les élus ont décidé de le rajeunir et une étude a été réalisée en concertation avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) des Vosges.

Une réunion publique de présentation du projet s'est déroulée en septembre 2016 en présence du CAUE.

Chacun a pu s'exprimer le jour même ou au cours de rendez-vous personnalisés avec l'adjoint aux travaux et le maire.

### Les travaux de requalification portent sur :

- La circulation et la sécurité avec mise en sens unique et limitation à 30 km/h avec une voirie de 3.5 m
- La création d'un espace partagé : piétons, cyclistes, poussette ou autres
- La réalisation de la liaison cyclable avec la rue Paul Martin et la rue des Bouleaux avec prise en compte de l'accessibilité
- L'implantation de stationnements linéaires alternés
- L'intégration d'un espace de tri sélectif
- La création d'une zone à 20 km/h sur l'impasse de Vologne et l'impasse des Blanchisseurs avec une circulation partagée
- Le réaménagement paysager de l'ensemble.

Les travaux se réaliseront sur trois budgets pour un montant total estimé de 557 375€ HT.

Ils ont été confiés à la société COLAS de Saulcy sur Meurthe après appel d'offres.

La première tranche de 125 000 € HT a été réalisée cette année et subventionnée à hauteur de 19% par le Conseil Départemental et 40% par l'Etat au titre de le DETR.

Les deux autres tranches 2018 et 2019 sont évaluées à 216 000€ HT chacune.

Tous les arrêtés de circulation correspondants ont été rédigés afin que chacun puisse se déplacer en toute sécurité. Tout contrevenant s'expose à des amendes pour les motifs suivants :

- non respect d'un arrêté
- contournement par la gauche d'un rond point
- sens interdit

Ces amendes s'accompagnent d'un retrait de points.



Le contenu de la deuxième tranche n'est pas encore arrêté. Il sera défini selon le budget alloué et se fera en concertation avec les riverains concernés par cette tranche ou chacun pourra être entendu pour toute suggestion. Les élus seront disponibles pour cela.

Nous demandons d'ores et déjà à chacun de se mettre en conformité avec les textes en vigueur concernant les plantations et les limites de propriété.

Nous espérons que tous trouveront avantage dans le réaménagement de ce quartier.

## Le Haut-débit : c'est KDO pour Noël

Le Département a engagé un Plan d'Aménagement Numérique pour permettre à notre territoire Vosgien de renforcer son attractivité, d'améliorer la qualité de vie des habitants et d'assurer les équilibres territoriaux qui sont les trois axes majeurs du plan « Vosges Ambitions 2021 ». De nombreux équipements ont déjà été inaugurés et présentés ces derniers mois, notamment les fameuses armoires PRM (points de raccordements mutualisés).

Comme vous l'avez sans doute remarqué, sur notre commune ces armoires PRM sont installées au carrefour de la route du Saut des Cuves et entre la Mairie et La Poste.

Encore un peu de patience et le débit sera sensiblement amélioré pour la majorité des abonnés. En attendant, si vous avez des difficultés de connexion, n'hésitez pas à contacter votre fournisseur d'accès.



## Réhabilitation du camping municipal

Comme annoncé et comme chacun a pu le constater, le camping municipal, route de la plage, est enfin en plein travaux de restructuration !

Cela a débuté par une démolition presque complète de deux anciens bâtiments.

Le snack deviendra l'accueil. Dans le prolongement de cet espace une épicerie-snack-bar-restaurant et sa terrasse sont prévus ainsi qu'une salle pour l'accueil des vacanciers.

Au sein de l'ancien bâtiment des sanitaires, une piscine non chauffée, un espace bien-être avec SPA, hammam et jacuzzis sont intégrés. Des cellules locatives à vocation de bien-être, détente, massages ou autres pratiques seront à disposition de professionnels souhaitant s'y installer.

Un troisième bâtiment neuf sera érigé plus vers le fond du camping, pour recevoir des groupes principalement sportifs, composé d'une salle commune avec kitchenette, WC PMR et un petit atelier de réparation-stockage de vélos. En effet depuis plusieurs années nous recevons divers groupes cyclistes notamment Belges et Néerlandais et cyclotouristes. Notre région est propice à ces activités tant sur route avec les cols, qu'en VTT avec tous les chemins. De plus, le parcours des 55 kms de la Trace Vosgienne devrait être labellisé « circuit bike Vosges VTT » par le Conseil Départemental.

La démolition a fait apparaître aux architectes quelques surprises : les murs anciens étaient solides, mais pas toujours construits sur des fondations suffisantes pour répondre aux normes actuelles : des corrections seront nécessaires.

L'aspect paysager est très important, avec le choix des essences des arbres et végétaux, mais aussi le choix du mobilier supervisé par la DREAL et l'Architecte des Bâtiments de France (ABF) du fait du site classé.

Les réseaux prennent une bonne partie du budget et du temps, la wifi, indispensable à notre époque sera présente sur le camping, le choix de la technique est en cours de réflexion.

Nous devons encore travailler sur les habitations légères (HLL) prévues dans le projet, mais qui doivent répondre aux exigences de la DREAL, de l'ABF et trouver leur propre identité.



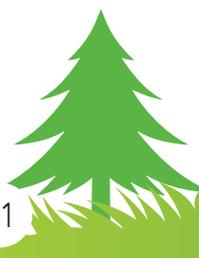
Ce dossier très complexe est éprouvant. Suivi de près par les élus aidés par l'assistant à maîtrise d'ouvrage il est nécessaire de temps en temps faire redescendre tout le monde sur terre afin que la commune ne soit pas prise dans un tourbillon de plus values entraînées par quelques mauvaises anticipations de l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Dans tous les cas les travaux ont évolué même en période estivale et tout a été mis en œuvre pour que le camping fonctionne partiellement pendant les travaux.

L'ensemble de ce projet est estimé à 3.966.823 € HT et bénéficie d'aides des partenaires suivants que nous remercions :

200.000 € de l'Etat au titre de la DETR, 150.000 € du Commissariat au Massif, 180.000 € de la Région, 50.000 € du Département et 580.000 € du FEDER Massif (Europe).

La livraison de l'ensemble doit avoir lieu en juillet 2018.



## Modification de carrefour, rue de la Douane

Face à la dangerosité constatée du croisement de la rue de la Douane et route du Saut des Cuves, au niveau du cabinet du Docteur JEAGLE, une réflexion a été menée avec un conseiller de la sécurité routière.

Ce carrefour mal défini laissait penser que la route du rond point de la mairie vers celle du Saut des Cuves était la voie principale. L'objectif est donc de rendre cette voie secondaire afin d'éviter le passage des véhicules en transit et de favoriser l'utilisation de la rue de la Douane jusqu'à l'hôtel Interlaken pour se rendre à Gérardmer.

Des plots et une signalisation appropriés ont été mis en place d'une manière provisoire pour l'instant, à la grande satisfaction des riverains qui ont pu immédiatement constater le changement de comportement des conducteurs.

Dans les années à venir, une réflexion et des études plus approfondies seront menées pour limiter la vitesse et le nombre de véhicules, campings cars, caravanes.

En s'inspirant de ce qui se réalise dans d'autres communes (chicanes, ralentisseurs) nous espérons sécuriser l'accès des piétons et vélos ainsi que les sorties de propriétés.

## Clôture de l'école primaire et accès à la Poste



Suite à la pose de l'armoire PRM installée entre la Poste et la mairie, il a été décidé de remplacer la clôture mixte bois et grillage par une clôture grillage rigide, hauteur 1m50, sécurisant ainsi l'espace vert de l'école primaire.

L'accès à la Poste a été repensé afin de le mettre en conformité avec les normes d'accessibilité.

La suppression de l'ancien panneau publicitaire, devenu obsolète, a permis l'implantation des ensembles boîtes aux lettres et relais-dépôt du facteur.

## La Maison des Petits devient plus grande !

Pour être en conformité avec le code du travail et la loi sur l'accessibilité, des travaux conséquents ont été nécessaires à la crèche.

En effet nous étions dans l'obligation de proposer des vestiaires pour les employés et d'aménager un bureau individuel pour la directrice afin de garantir la confidentialité des entretiens avec les parents.

Pour les enfants en situation de handicap ou un enfant devant être isolé, les textes imposent d'avoir une chambre accessible.

Dès lors, la question de l'agrandissement des locaux s'est posée et par voie de conséquence celui de la cantine au sous-sol également.

Après étude des possibilités d'extension et du coût supplémentaire, les architectes du cabinet DIPTYK de Gérardmer ont été retenus. Suite à la délibération votée à l'unanimité, les dossiers ont pu être montés rapidement et les marchés passés.

Montant total estimé des travaux HT : 139 190.25€ pour la partie crèche avec subvention à 80% par la CAF, et 40 359.25€ pour la partie cantine avec 40% d'aides de l'Etat au titre de la DETR.

Les travaux sont suivis par les élus et devraient être terminés pour le mois de décembre 2017.

Afin de ne pas gêner la circulation et le fonctionnement de la pharmacie, les riverains et les entreprises doivent se garer rue Paul Martin ou sur le parking derrière la boucherie.



# COM COM DES HAUTES VOSGES

WWW.CCHAUTESVOSGES.FR

## Informations pratiques



### DÉCHÈTERIES

Les quatre déchèteries de la communauté de communes sont accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit leur commune de résidence.

- **DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE**  
114 faubourg de Bruyères – 88400 Gérardmer  
Tél : 03 29 41 75 54
- **DÉCHÈTERIE DE BLANFIN**  
1616 route de Malpré 88290 Saulxures-sur-Moselotte  
Tél : 06 70 09 92 23
- **DÉCHÈTERIE DE NIACHAMP**  
route de Niachamp 88250 La Bresse  
Tél : 06 70 50 42 78
- **DÉCHÈTERIE DE LA PRÊLE**  
13 route de Gérardmer 88120 Le Syndicat  
Tél : 03 29 62 28 87

### OPÉRATION COMPOSTEURS

Le compostage est la meilleure façon de réduire le tonnage des déchets ménagers collectés à votre domicile. Le compost récolté permet d'enrichir la terre de votre jardin ou de vos massifs de fleurs.

La CCHV propose à des tarifs préférentiels plusieurs modèles de composteurs de jardin :

- composteur en plastique de 400 litres à 24 € ;
- composteur en bois de 300 litres à 23 € ;
- composteur en bois de 600 litres à 30 €.

Une tige aérateur en métal vous est proposée à 4 €.

Le bio-seau pour récolter vos déchets de cuisine vous sera offert.

Les bons de réservation sont à retirer à la communauté de communes, 44 rue Charles de Gaulle à Gérardmer ou dans une des quatre déchèteries du territoire.



#### Bon à savoir :

Tous les déchets ménagers (sacs noirs) sont incinérés dans l'usine de Rambervillers. Les déchets organiques, du fait de leur fort taux d'humidité, brûlent mal. S'ils sont placés dans les sacs de déchets, ils gênent le processus de combustion et provoquent une baisse du rendement énergétique de l'usine d'incinération.

### PERMANENCES DE CONSEIL EN ARCHITECTURE

Afin de promouvoir une architecture innovante et des aménagements paysagers de qualité, la Communauté de Communes des Hautes Vosges vous propose un service de conseil gratuit et personnalisé en partenariat avec les paysagistes et architectes du CAUE des Vosges. Tous les habitants du territoire peuvent bénéficier de ce service, particuliers et professionnels, *sur simple prise de rendez-vous auprès des services de la Communauté de Communes.*

#### Pour quels travaux ?

Ravalement de façade / Construction / Rénovation  
Aménagement d'espaces extérieurs / Projet touristique...

**Votre contact : Charles CLAUDEL**

24, rue de la 3<sup>e</sup> DIA 88310 CORNIMONT  
03 29 24 27 87 – cclaudel@cchautesvosges.fr

### COMPOST GRATUIT !

Un service de compost gratuit est offert à tous les habitants de la communauté de communes. Les agents de la déchèterie de Blanfin, sur la plateforme de compostage de Saulxures-sur-Moselotte, se chargent de transformer les déchets verts déposés tout au long de l'année par les usagers. Le compost, une fois fabriqué, est en libre-service. Des pelles sont à votre disposition sur place pour le chargement.

**Le compost du printemps est épuisé.**

**Du nouveau compost est en fabrication, il sera prêt en novembre 2017 !**

Renseignements déchèterie de Blanfin : 06 70 09 92 23.

### LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Le RAM est un service gratuit mis en place par la communauté de communes, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Départemental des Vosges.

Ce service s'adresse aux enfants, parents, futurs parents et aux assistants maternels.

- **Pour les enfants**, il met en place un éveil et une socialisation par le jeu, lors d'animations encadrées par le personnel de la CCHV.
- **Pour les parents et futurs parents**, il renseigne sur les modes d'accueil des enfants et les accompagne lors de leurs démarches administratives liées à l'emploi d'assistants maternels.
- **Aux assistants maternels**, il propose des rencontres et des échanges lors d'animations, une écoute et un accompagnement dans les pratiques professionnelles et des réunions thématiques animées par du personnel spécialisé.

Champdray, Gérardmer, Granges-Aumontzey, Le Tholy, Le Valtin, Liézey, Tendon, Rehaupal, Xonrupt-Longemer :

s'adresser au RAM secteur de Gérardmer  
(44, rue Charles de Gaulle), auprès de Léa DEMANGEON.

Tél : 03 29 27 29 04 ou 06 37 97 15 78

Mail : ram-secteurgerardmer@cchautesvosges.fr



## Appel à témoin

Une fois de plus un acte stupide qui coûte à la population ! Le vol de panneaux indicateurs est un phénomène récurrent sur notre commune et cette fois ci, entre autre, ce sont le panneau d'agglomération route du Saut des Cuves et celui du label Villes et villages étoilés, qui ont disparu.

Chaque constat est suivi d'un dépôt de plainte en gendarmerie et nous vous invitons à nous faire part d'éventuelles observations.

Coût de cette signalisation : 550 € HT sans la pose.

Se pose la question de savoir si chaque citoyen doit surveiller les panneaux de rue de son quartier ??

Avons-nous affaire à des collectionneurs ou des emm... deurs ?

## Manon et les barbus

Xonrupt est un village qui compte parmi sa jeunesse des sportifs mais également des artistes. Tous sont méritants et se distinguent à leur manière.

*« Je m'appelle Manon GUENOT, j'ai 20 ans et je fais de la photographie depuis un peu plus de cinq ans maintenant. Voyageuse dans l'âme et toujours avide de nouvelles expériences, j'ai toujours aimé relever des défis et repousser mes limites artistiques.*

*Cela faisait longtemps que je cherchais à réaliser un projet photos mêlant voyages et rencontres. Passionnée par les barbes, symbole de virilité et de sagesse, j'ai voulu rendre hommage aux barbus d'Asheville. Rousses, grises, brunes, touffues ou soignées, rouflaquettes et barbes d'ours, toutes étaient là.*

*L'appareil photo autour du cou, un carnet à la main et les étoiles dans les yeux, j'ai eu le plaisir de photographier plus d'une centaine d'étrangers barbus tous aussi exceptionnels les uns que les autres. De ces rencontres est né «Bearded Strangers», mon premier livre photos. »*

Vous pouvez retrouver le livre de Manon en mairie ou sur PixaLib.com : <http://www.pixalib.com/fr/manon-guenot/bearded-strangers1>.

Son prix est de 43 €.

Plus d'informations sur le site: [www.manonguenot.com](http://www.manonguenot.com)

Ainsi que les pages Facebook : **Bearded Strangers / Manon Guenot Photographie**



avant



après



## Hommage à notre Président



C'est à l'âge de 6 ans que Frédéric ANCEL commence à jouer au tennis de table avec son papa pour l'entraîner. Force de travail et persévérance le propulseront en haut des tableaux et il sera le premier classé au club.

Il devient président du tennis de table à partir de 1984 et, durant ces 33 années, il maintient de bons résultats sportifs et surtout une ambiance conviviale. Très apprécié de tous, il est élu, de 1998 à 2002, Président de l'ASCXL, entité qui regroupait alors l'ensemble des associations du village.

Au cours des années 1980 à 1996, Frédéric s'investit également aux côtés des joyeuses équipes locales «Les Crânes Félés» et «Les Bonlohis» pour la construction de chars de la fête des jonquilles.

Membre du club de pétanque, il saura s'illustrer dans divers concours.

Sa disponibilité pour aider les copains n'avait pas de limite et sa porte qui était ouverte à tous, s'est refermée bien trop tôt.

Salut Chef !

Le Tennis de Table

## Nouveau Prêtre

Le bulletin Officiel du Diocèse de Saint-Dié a publié la nomination suivante : « M. L'Abbé Jean-Pierre WAGNER, actuellement Prêtre Auxiliaire à la paroisse de Saint-Dié, est nommé curé de la paroisse de Saint Gérard de la Vallée des Lacs. Il résidera à Gérardmer. »

Il sera installé curé, par l'Evêque de Saint-Dié Didier BERTHET, le Dimanche 08 octobre 2017 au cours de la messe de 10 h en l'église de Saint Barthélémy à Gérardmer.

## Les nuisances sonores

L'article R623-2 du Code Pénal prévoit que « les bruits ou tapages injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de la 3<sup>e</sup> classe » (450€ maximum). Ainsi n'importe quelle personne peut contacter les forces de l'ordre afin qu'elles constatent le trouble et verbalisent son voisin, sachant que l'infraction de tapage nocturne est présumée entre 22 h et 7 h.

Les particuliers disposent également de la possibilité d'une action devant le juge civil pour « trouble anormal du voisinage ». Ils peuvent, au moyen de preuves (courriers, mises en demeure de cesser le trouble, constats d'huissier, certificats médicaux prouvant la dégradation de l'état de santé), prouver leur préjudice et obtenir réparation. Le juge pourra également ordonner diverses mesures (insonorisation de logement, résiliation du bail...)

## Vosges ramonage

Votre Ramoneur des Hautes Vosges, diplômé de la Confédération des Ramoneurs Savoyards et titulaire du Certificat Technique du Métier. N'hésitez pas à le contacter pour le nettoyage de vos installations de chauffage.



HUNG Bertrand – 2360 route de Colmar  
07 68 68 79 30 – vosgesramonage@gmail.com

## Sadhana Yoga Vosges à Xonrupt

Assouplir, tonifier la musculature, apprendre à mieux respirer et gérer le stress, favoriser la détente et améliorer la qualité du sommeil, développer la concentration, voici tout ce que vous propose Murielle COLIN à travers le yoga.

Professeur de sport au lycée de la Haie Griselle à Gérardmer, Murielle pratique le yoga depuis 30 ans et a fondé sa première école il y a 20 ans à Metz. Formée aux techniques du RYE (Recherche sur le Yoga dans l'Education), seule école agréée par l'Education Nationale, elle est convaincue des bienfaits des sessions de yoga dans le cadre scolaire et souhaite développer

## Etat-civil : déclaration de naissance

La loi de modernisation de la Justice du XXI<sup>e</sup> siècle du 18 novembre 2016 porte à 5 jours (contre trois) le délai pour déclarer une naissance.

Les modalités de calcul sont précisées : le jour de l'accouchement n'est pas compté dans ce délai, lorsque le dernier jour du délai est un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, ce délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Décret n° 2017-278 du 2 mars 2017.

## Réglementation des drones

Ces engins fantastiques que sont les drones se répandent de plus en plus en France et la plupart des utilisateurs ne sont pas informés des règles relatives à leur utilisation.

Certains pilotes abusent des capacités de leur drone et ne respectent pas la loi française en la matière... Cela est dangereux et nuit également à la communauté du drone en France.

1. – Je ne survole pas les personnes
2. – Je respecte les hauteurs maximales de vol (150 m maxi)
3. – Je ne perds jamais mon drone de vue et je ne l'utilise pas la nuit
4. – Je n'utilise pas mon drone au dessus de l'espace public en agglomération
5. – Je n'utilise pas mon drone à proximité des aérodromes
6. – Je ne survole pas de sites sensibles ou protégés
7. – Je respecte la vie privée des autres
8. – Je ne diffuse pas mes prises de vues sans l'accord des personnes concernées et je n'en fais pas une utilisation commerciale
9. – Je vérifie dans quelles conditions je suis assuré pour la pratique de cette activité
10. – En cas de doute je me renseigne

<https://www.lereviewer.com/drone/reglementation-drone/>



cette discipline notamment en terminale, année d'examen et de stress à gérer pour les élèves.

Pour profiter de son enseignement rendez-vous les jeudis de 18h30 à 19h30 - Salle Vianney (à coté de l'église)

8€ la séance adulte (Possibilité de régler par 5 séances soit 40€)  
4€ pour les étudiants et moins de 18 ans

Association Sadhana Yoga Vosges

218 chemin des Gouttridos – Gérardmer. Tél : 06.14.89.34.74

# AGENDA DES MANIFESTATIONS

## Informations



### Novembre

#### Samedi 18 Novembre 2017 Bal du Ski Club de Xonrupt

Organisé par le ski Club de Xonrupt-Longemer.  
A la salle polyvalente à partir de 20 h.  
Sur réservation.  
Renseignements :  
pageedavid@hotmail.fr

#### Samedi 25 Novembre 2017 Bourse aux skis

Organisée par la coopérative scolaire de Xonrupt-Longemer  
Vente samedi 25 novembre de 13h30 à 16h  
à la salle polyvalente de Xonrupt.  
Dépôt : vendredi 24 de 18h00 à 19h00  
et samedi 25 de 8h30 à 10h00  
Reprise : samedi 25 de 17h15 à 18h15 (Salle Polyvalente)  
et lundi 27 de 17h00 à 18h30 (Ecole élémentaire)  
Renseignements au 03.29.63.07.08

### Décembre

#### Samedi 2 Décembre 2017 Défilé de Saint-Nicolas

Organisé par la société des fêtes de Xonrupt-Longemer.  
Départ du cortège devant la salle polyvalente à 17h15.

#### Samedi 2 Décembre 2017 Tout Xonrupt joue au ping-pong

Concours de Ping-Pong ouvert à tout le monde  
à la salle polyvalente.  
Renseignements et inscriptions au 03.29.63.19.04

### Janvier 2018

#### Vendredi 5 Janvier 2018 Vœux du Maire

Salle polyvalente à 18H00.

#### LISTE DES MEMBRES DU BUREAU MAIRIE DE XONRUPT - LONGEMER :

- Michel BERTRAND – Maire
- Patrick VIRY – 1<sup>er</sup> adjoint  
*chargé des Travaux Bâtiment*
- Hélène ORILLARD – 2<sup>ème</sup> adjoint  
*chargée du Tourisme et Camping*
- Laurent MONGAILLARD – 3<sup>ème</sup> adjoint  
*chargé de l'urbanisme, des affaires scolaires, Péri-scolaires et Conseil des Jeunes*
- Jocelyne CLAUDE – 4<sup>ème</sup> adjoint  
*chargée de l'information, la Communication et l'Animation*
- Noël QUINANZONI – 5<sup>ème</sup> adjoint  
*chargé des Associations, du Sport et Culture, de l'Environnement, des Forêts et cadre de vie*

#### PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

- Maire : Monsieur le maire reçoit uniquement sur rendez-vous
- Adjoint : Les adjoints reçoivent uniquement sur rendez-vous.

#### DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :

- Jocelyne CLAUDE

#### TECHNICIEN INFORMATIQUE :

- Laurent MONGAILLARD

#### MEMBRES DE LA COMMISSION INFORMATION COMMUNICATION :

- Jocelyne CLAUDE
- Hélène ORILLARD
- Martine VOINSON
- Élixa THIEBAUT
- Catherine PLANTIN
- Laurent MONGAILLARD
- Danièle CUNY
- Corinne MARTIN

#### ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Sabine CLAUDE, Manon GUENOT, Evelyne PIERREL, Angélique JEANDON, Sandrine O'NEILL, Hortense VALLENCE, Corine CROUVEZIER, Philippe BAROTTE, Patrick VIRY, Denis VIRY, Del DIDIER, Michèle et Joël DORIDANT, la CC des Hautes-Vosges, le CMJ

#### CRÉDIT PHOTOS :

Mairie de Xonrupt, Associations, Gérardmer info  
Photo de couverture : Réhabilitation du Camping du Domaine de Longemer vue par drone Y. Nourry



### Prochaine parution en janvier 2018

Remise des articles pour le 15 novembre 2017.

N'hésitez pas à nous transmettre vos articles ou messages à l'adresse mail suivante :

[infocom.mairie@xonrupt.fr](mailto:infocom.mairie@xonrupt.fr)



Certifié PEFC

Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.

10-31-1476

[pefc-france.org](http://pefc-france.org)

deklic  
graphique - 2017080045

